

Déclaration du SE-Unsa au CDEN du 1^{er} juillet

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Notre dernière instance se tenait début mai, pour tenter d'organiser la « reprise » dans les écoles et établissements.

- Nous n'allons pas vous infliger la longue litanie des ordres, des désordres et des contre-ordres de notre ministère de ces derniers mois.
 - Nous saluons la patience et la compréhension des parents face aux multiples incohérences que notre ministère a fait subir à vos enfants, nos élèves.
 - Nous saluons le travail et l'organisation des collectivités locales face aux multiples incohérences que notre ministère a imposées.
- Notamment les mairies qui ont décidé d'organiser une « pré-rentree » en mai sur deux ou trois jours.

*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, bienvenue en Haute-Garonne.
Vous arrivez dans un département compliqué. Nous vous l'avons déjà détaillé.

Vous choisissez, à l'occasion de votre premier CDEN, de mettre l'accent sur l'inclusion scolaire. Nous devons remarquer que cette priorité affichée avec une nouvelle organisation pour les PIALs, se mesure aussi avec les moyens qui vont avec.

Et ces moyens, sont à l'image de vos possibilités dans le département : faibles.

- Quatre postes supplémentaires pour les personnels enseignants. Quatre de mieux que rien mais quatre seulement face, par exemple, aux cinquante nécessaires pour comptabiliser les élèves d'ULIS dans les effectifs de leur école (ce qui est la loi).
- D'autres exemples, le manque de remplaçants, les classes maternelles à 30, la formation anémique, etc...

Les exemples de besoins criants non satisfaits pourraient se multiplier pour le département...

Monsieur l'Inspecteur d'académie, dans le « dialogue de gestion » avec le rectorat et le ministère, nous soutenons pleinement vos demandes de moyens pour la Haute-Garonne. Mais nous n'aurons pas pleinement satisfaction...

Nous souhaitons, pour nos élèves, les mêmes conditions de travail qu'ailleurs.

Nous souhaitons de bonnes conditions aussi pour les personnels que nous représentons. Il n'y aucune logique (avec un département attractif comme la Haute-Garonne) à embaucher quasiment une centaine de personnels précaires. Il y a quelques années, les contractuels n'existaient pas dans le primaire. Le manque de recrutements au concours en crée aujourd'hui des dizaines...

Et, pour conclure, nous rappellerons sur quels postes sont affectés **ces personnels précaires** et sans formation : ils sont prioritairement et majoritairement **affectés sur les postes et établissements spécialisés.**

Est-ce une priorité pertinente ?